https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1957

CA INSERM 1er dec 2016 : Déclaration élus SNTRS CGT et SNCS FSU sur budget 2017

- ACTIVITE A L'INSERM -

Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2016

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Budget initial Inserm 2017 :
Déclaration des élus SNTRS CGT et SNCS FSU

au Conseil d'Administration INSERM du 1er décembre 2016

La place importante de l'Institut dans les recherches biomédicales et en santé, tant en France que dans le monde, fruit du travail des laboratoires et des personnels Inserm, a été obtenue avec des budgets propres de l'Institut au mieux constant voire en légère baisse et sans aucune création de poste au recrutement de chercheurs et d'ITA et avec un recours croissant aux emplois précaires depuis plusieurs années !

Dans le **budget initial 2017 de l'Inserm** présenté à ce Conseil d'Administration, la hausse annoncée du budget de 2,1% consiste exclusivement au financement des mesures salariales de la Fonction Publique (point d'indice, PPCR, RIFSEEP, ...) et donc, de fait, **il n'y a aucune augmentation des moyens budgétaires de l'Institut !**

Il est même indiqué que **la subvention pour les unités et les projets de recherche sera en diminution de 2%** soit autant de crédits en moins pour assurer les besoins des laboratoires.

Concernant **l'emploi scientifique**, nous sommes toujours dans le « lissage » des recrutements des chercheurs et des ITA depuis 2015 jusqu'en 2020, soit **au niveau le plus bas de postes mis aux concours pendant 5 ans ! (60 postes CR et 75 postes ITA).** Cela signifie qu'il n'y aura pas de réelle politique de résorption de la précarité, pourtant toujours très élevée (environ 39% des personnels), et que les promotions ITA seront encore en très faible nombre, ne permettant pas la reconnaissance de leurs qualifications et de leur ancienneté !

Concernant **le financement des mesures salariales pour 2017, le budget annoncé est nettement insuffisant** :

- 4,8 millions d'euros pour l'augmentation du point d'indice de 0,6% au 1er février 2017 ;
- 0,79 million d'euros pour les mesures du protocole PPCR (catégories C et B). Il faut noter que les futures mesures salariales concernant les personnels des catégories A ne sont pas encore connues et ne sont donc pas budgétisées ;
- 0,22 million d'euros pour le nouveau système de primes RIFSEEP (peut-être pour le 1er septembre 2017 ?). Cette somme semble très faible comparée aux 8,9 millions d'euros que coûte une année pleine de PPRS pour tous les corps d'ITA à l'Inserm !

Avec ce budget 2017 en stagnation, le gouvernement continue son abandon d'une politique de recherche à long terme. Cela se traduira par encore plus d'austérité, de blocage de carrière, de recours à l'emploi précaire, de mal être au travail !

Les conditions d'exercice de la recherche publique ne cessent de se dégrader. Le choix de financer les projets/programmes de recherche quasi exclusivement sur contrats (ANR, PIA, Europe, ...) au détriment du financement récurrent des organismes obère très sérieusement l'avenir. Comme l'ont déclaré récemment les PDG du CNRS et de l'INSERM, « la question se pose de savoir si la science française va se maintenir ou décrocher » (dépêche AEF du 23 septembre 2016). En effet, **poursuivre cette politique ne peut qu'entrainer la recherche publique sur la voie du déclin**.

Copyright © SNTRS-CGT

C'est pourquoi le SNTRS CGT et le SNCS FSU voteront contre ce budget initial 2017 de l'Inserm.

SNTRS_SNCS_Budget 2017

Copyright © SNTRS-CGT